

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 16 MAI 2022 À 20h00

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Julien Bussières MAIRE SUPPLÉANT

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4

ABSENTS :

PIERRE TÉTRAULT	maire
DANY ST-AMANT	siège 5

Était également présente : Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. OCTROI DU CONTRAT – PAVAGE 2022
3. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 637-1 (EMPRUNT MODIFICATEUR BOISÉ DU RUISSEAU)
4. ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES GROUPE PRUDENT (MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR EN SÉCURITÉ CIVILE ET PLATE-FORME REZILIO)
5. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 148-22-05-02 (FORMATION SST)
6. USAGES SUGGÉRÉS – BOISÉ DU RUISSEAU PHASE III
7. SIGNATURE ENTENTE AVEC LES LOTS LIMITROPHES À LA PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU
8. ACCEPTATION DE LA COMMANDITE DE COOPTEL – PROJET FADOQ
9. AUTORISATION POUR UN EMPRUNT TEMPORAIRE
10. DEMANDE DE PRÊT D'UN TERRAIN MUNICIPAL – FÊTE DES VOISINS
11. EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AUX TRAVAUX PUBLICS
12. APPROBATION DE LA GRILLE DES SALAIRES 2022
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

173-22-05-16 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

OCTROI DU CONTRAT – PAVAGE 2022

Le point est reporté à une séance ultérieure.

174-22-05-16

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 637-1 (EMPRUNT MODIFICATEUR BOISÉ DU RUISSEAU)

MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 637-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 637 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 361 000 \$.**

Il est également fait dépôt du projet de règlement 637-1.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

175-22-05-16

ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES GROUPE PRUDENT (MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR EN SÉCURITÉ CIVILE ET PLATE-FORME REZILIO)

ATTENDU l'offre de services de Groupe Prudent, pour la mise à jour des plans directeurs tant régional que locaux et la mise en fonction de la plate-forme électronique Rezilio;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Groupe Prudent, pour la mise à jour des plans directeurs en sécurité civile et la mise en place de la plate-forme électronique Rezilio, respectivement pour un montant de 45 934 \$ et de 3 995 \$ \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-230-00-419);

Que cette acceptation soit faite conditionnellement à ce que toutes les municipalités faisant partie du projet acceptent également cette soumission et signent une entente pour le paiement des honoraires;

De facturer aux municipalités concernées leur part respective pour la mise à jour des plans directeurs locaux et régional ainsi que pour la mise en place et l'abonnement à la plate-forme Rezilio.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

176-22-05-16

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 148-22-05-02 (FORMATION SST)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier la résolution numéro 148-22-05-02 de la façon suivante :

Par l'ajout de l'alinéa suivant, à la toute fin de la résolution :

« Les frais de transport seront exigibles, suivant la dispense de la formation. »

ADOPTÉE

177-22-05-16

USAGES SUGGÉRÉS – BOISÉ DU RUISSEAU PHASE III

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les usages suggérés par le service de l'urbanisme, pour la phase III du Boisé du Ruisseau, selon le plan soumis tel qu'il appert du document annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE

178-22-05-16

SIGNATURE ENTENTE AVEC LES LOTS LIMITROPHES À LA PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur le maire Pierre Tétrault, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, ou à défaut madame Lydia Laquerre, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente à intervenir avec les propriétaires des lots numéros 1 823 682 et 1 823 684, cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford.

ADOPTÉE

179-22-05-16

ACCEPTATION DE LA COMMANDITE DE COOPTEL – PROJET FADOQ

ATTENDU la demande de contribution de la FADOQ de Valcourt, pour l'installation et la fourniture d'internet au local de la FADOQ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'accepter la commandite de COOPTEL, en échange d'une gratuité de publicité dans l'Informateur pour une durée d'un an, pour l'installation et la fourniture d'internet au local de la FADOQ de Valcourt.

ADOPTÉE

180-22-05-16

AUTORISATION POUR UN EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes (LRQ, c. C-19)* prévoit qu'une ville de moins de 2 500 habitants peut contracter un emprunt temporaire pour le paiement de dépenses d'administration courante ou de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine;

ATTENDU QU'il y a lieu d'obtenir un financement temporaire pour supporter les coûts des projets, jusqu'à l'obtention des fonds ou du financement permanent des projets supportés par la TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE le financement prendra la forme d'un contrat de prêt portant intérêt au taux préférentiel de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec (taux variable);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un emprunt temporaire au montant maximal de 1 195 390 \$, selon les projets décrits dans la liste annexée à la présente résolution;

D'autoriser monsieur Gerson Saenz, trésorier de la Ville de Valcourt, à faire une ou des demandes d'emprunt temporaires auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour lesdits projets et ce, n'excédant pas un montant de 1 195 390 \$;

D'autoriser monsieur le maire Pierre Tétrault, ou à défaut le maire suppléant, ainsi que monsieur Gerson Saenz, trésorier, à signer tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE

181-22-05-16

DEMANDE DE PRÊT D'UN TERRAIN MUNICIPAL – FÊTE DES VOISINS

ATTENDU la demande de Valcourt 2030, pour le prêt du terrain voisin de la Maison des aînés, pour la tenue d'un événement multiculturel dans le cadre de la Fête des voisins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de prêt du terrain voisin de la Maison des aînés, appartenant à la Ville de Valcourt, pour la journée de la Fête des Voisin, qui aura lieu le samedi 4 juin 2022.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

182-22-05-16

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AUX TRAVAUX PUBLICS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher monsieur Charles Côté, en tant qu'étudiant aux travaux publics, pour la période du 17 mai au 19 août 2022 (maximum), à la classe 2 échelon 2.

ADOPTÉE

183-22-05-16

APPROBATION DE LA GRILLE DES SALAIRES 2022

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille des salaires 2022, pour les employés.

ADOPTÉE

184-22-05-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 20h28.

ADOPTÉE

Julien Bussièrès, Maire suppléant

Me Lydia Laquerre, Greffière